

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} février 2024

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjoints : Norbert RIESTER, Anne DIETRICH

Les Conseillers municipaux : Caroline BAUMERT, Gwenn GAUDIN, Raphaël EDEL, Élodie HESTIN, Valérie HIRTZ, Céline MASTRONARDI, Didier METZ, Maxime METZ, Philippe SCHMITT et Benoît SPITZ.

Absents excusés : Joseph EHRHART, Dominique LEHMANN

Secrétaire de séance : le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme Anne DIETRICH, comme secrétaire de séance.

Adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 4 décembre 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Détermination des attributions de compensation pour l'exercice 2024 – Modalités de répartition des charges liées aux transferts antérieurs et régularisation de la compensation des charges relatives au transfert des zones d'activités économiques

Les attributions de compensation 2024 ont été validées par le Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

Désignation d'un représentant suppléant au Syndicat des 26 Communes

M. Maxime METZ, membre du Conseil, remplace M. Raphaël EDEL comme représentant suppléant au Syndicat des 26 Communes.

Adopté à l'unanimité

Reconstitution de la Commission Communale « DES LUMIÈRES »

La Commission Communale « DES LUMIÈRES » est reconstituée comme suit :

Anne DIETRICH (responsable de la Commission), Caroline BAUMERT, Gaudin GWENN, Élodie HESTIN, Céline MASTRONARDI, Didier METZ, Norbert RIESTER et Philippe SCHMITT.

Adopté à l'unanimité

Demande de numérotation

Le Conseil municipal décide l'attribution de numéros de voirie suivants :

- M. Alexandre et Mme Sophie OBRECHT : parcelle cadastrée section 4 n°156 : 6 A rue des Prunes
- M. Nicolas et Mme Émilie HAUTECOUVERTURE : parcelle cadastrée section 5 n°103/44 : 25 A Bas-Village

Adopté à l'unanimité

Travaux d'aménagement de la rue du Bas-Village : avenant n°2 lot n°1 voirie

L'avenant n°2 du lot n°1, voirie, a été accepté :

- Terrassement et compactage du pont pour un montant HT de 7 487,76 €,
- Travaux complémentaires, avenant n°2, pour un montant HT de 38 722,65 €.

Adopté à l'unanimité

Mise en place de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle

Le Conseil municipal décide d'instituer la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions fixées par le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale.

Adopté à l'unanimité

Location d'un pré communal

Le Conseil municipal décide de ne pas appliquer les autres critères en cas de candidature prioritaire et décide de donner en location à compter du 11 novembre 2023 à M. Sébastien BAUR, domicilié à 67230 HUTTENHEIM, co-gérant de l'EARL Marguerite dont le siège est à STOTZHEIM, 4 chemin de Zellwiller le pré, ban communal de STOTZHEIM, au lieudit Sandfurt, cadastré section 56, parcelle 8 (lot 11), d'une superficie de 98 ares, loyer 152,22 euros, charges en plus.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention de l'école élémentaire pour la classe de mer

Le Conseil municipal accorde une subvention de 10 € par enfant (25 élèves) et par jour (5) pour un voyage découverte qui aura lieu du lundi 27 au vendredi 31 mai 2024 et de prendre en charge une partie des frais de transport de la classe de mer, à savoir 1 000 €.

Adopté à la majorité des voix

Remplacement de l'éclairage public en LED

Le Conseil municipal décide de réaliser le remplacement de l'éclairage public en LED ; l'offre établie par l'entreprise SOGECA sise 67850 HERRLISHEIM, devis n°240063 pour un montant HT de 68 603,00 € est retenue, le plan de financement prévisionnel est approuvé et le Maire est chargé de solliciter les subventions possibles pour ces travaux.

Adopté à l'unanimité